

NUMÉRO



ÉDITO



Michel PATTÉE

Maire de la commune

de Doué-en-Anjou

Il y a deux mois, la commune nouvelle Doué-en-Anjou voyait le jour en lieu et place des huit communes historiques membres de l'ancienne communauté de communes.

Fruit de la réflexion des élus, cette nouvelle organisation a pour objet de rendre plus simple et plus lisible les compétences qu'elle exerce au service de ses 11 000 habitants. L'architecture de Doué-en-Anjou a été pensée dans un contexte de réforme territoriale et de baisse des dotations pour répondre aux nouveaux enjeux de notre société :

- le maintien des services de proximité
- l'accès aux services de santé
- l'accueil de qualité dans nos écoles
- le développement du numérique et la protection de l'environnement.

Dans cette démarche volontariste de réforme, les élus et les agents ont attaché la plus grande importance aux questions essentielles de l'identité de nos communes, véritable lieu de vie sociale, ainsi qu'aux proximités attendues par les habitants. La gouvernance répond à ces préoccupations en traitant prioritairement les sujets dans les commissions de la commune nouvelle pour garantir équité et cohérence des actions tout en s'appuyant sur l'avis des référents locaux

qui ont l'habitude des situations et la connaissance des acteurs notamment associatifs au sein de chaque commune déléguée.

Une restructuration aussi importante interroge et peut inquiéter certains d'entre vous. Notre objectif demeure que ces perturbations soient minimes et le moins impactant possible. Je fais confiance à l'engagement et à la capacité d'adaptation des agents pour mener à bien ces engagements dans leurs missions d'un service public renouvelé.

La mise en place de cette réforme territoriale a conforté les compétences de la Région. Elle devient avec la nouvelle agglomération Saumur – Val de Loire un partenaire incontournable.

Doué-en-Anjou a participé activement à la création de cette nouvelle entité Saumur – Val de Loire. Cette nouvelle communauté d'agglomération est porteuse d'espoir ; son dynamisme affirmé doit permettre au Saumurois d'être un territoire attractif pour chacun de ses ressortissants.

Vos élus se sont massivement engagés dans ces réformes avec un mot d'ordre : « choisir plutôt que subir ».

Nous vous devons la plus grande transparence sur cette nouvelle organisation, c'est pourquoi je vous invite à en prendre connaissance en parcourant les pages de ce magazine « spécial commune nouvelle » que nous avons souhaité clair et pédagogique.

Bonne lecture.

Un logo pour Doué-en-Anjou

Doué-en-Anjou a souhaité un logo symbole de son territoire dans le domaine économique et patrimonial.

L'accent est mis sur le patrimoine naturel représenté par les demi-cercles, « dessus, dessous », évoquant le monde troglodytique. La typographie sobre et contemporaine signe la modernité et le dynamisme du territoire. Les lettres minuscules aux lignes rondes donnent un sentiment de proximité et d'accueil. Le chainon rappelle le lien qui unit les hommes du territoire. La signature « Un territoire, Une dynamique » est une déclaration d'intention. Elle apporte audace et marque la fierté d'appartenance au territoire.

Ce logo s'intègre dans une charte graphique et sera décliné progressivement sur l'ensemble des supports de communication, bâtiments publics, véhicules et papeterie.



Une vidéo expliquant les caractéristiques du nouveau logo est en ligne sur le site internet de la Ville de Doué-la-Fontaine et sur le Facebook de la commune.

La nouvelle identité visuelle, créée par l'Agence Ignis, a été présentée officiellement le jeudi 2 mars 2017 à Saint Georges-sur-Layon par le conseil municipal.

SOMMAIRE

- 02 ÉDITO
 03 DOSSIER
 DOUÉ-EN-ANJOU,
 CE QU'IL FAUT SAVOIR
- 13 RETOUR EN IMAGES
- 14 LE CONSEIL IEUNES
- 15 INFOS PRATIQUES
- 16 AGENDA

SUIVEZ-NOUS!

Facebook:

- Vie locale : www.facebook.com / Doué-en-Anjou, vie locale
- Vie culturelle : www.facebook.com / Doué-en-Anjou, vie culturelle
- Le Mystère des Faluns : www.facebook.com / Le Mystère des Faluns

Site internet : www.ville-douelafontaine.fr **Youtube :** www.youtube.com / Doué-en-Anjou

RÉDACTION - Directeur de publication : Michel Pattée / Rédacteur en chef : Hervé Vilboux Rédactrices : Sandra Houet, Stéphanie Simonnet

CONCEPTION : Service communication de Doué-en-Anjou

PHOTOS: Ville de Doué-en-Anjou, © Cit'Images, © Stéphanie Simonnet - IMPRESSION: Loire Impression

Doué-en-Anjou Ce qu'il faut savoir

Le premier conseil municipal de Doué-en-Anjou a vu l'élection du premier maire de la commune nouvelle, Michel Pattée.

LA NAISSANCE D'UNE NOUVELLE COLLECTIVITÉ

Le premier conseil municipal de Doué-en-Anjou a eu lieu le 5 janvier 2017 aux Halles des Arènes de Doué-la-Fontaine.

Cette première séance a vu l'élection du premier maire de Doué-en-Anjou, Michel Pattée. Il est entouré de 15 adjoints parmi lesquels les 8 maires délégués de Brigné, Concourson-sur-Layon, Doué-la-Fontaine, Forges, Meigné, Monfort, Saint Georges-sur-Layon et les Verchers-sur-Layon.

Doué-en-Anjou est née de l'union de ces 8 communes, et représente avec ses 11 048 habitants, la 2ème ville de la nouvelle Agglo Saumur Val de Loire et la 16ème ville de Maine-et-Loire.

Face à ce changement, vous vous posez sûrement des questions, et pourtant en dehors de l'organisation administrative, rien ne va changer dans votre quotidien, l'objectif étant de maintenir un service de proximité pour les citoyens.

À SAVOIR

Comment s'appellent les habitants de Doué-en-Anjou?

Depuis le 1er janvier 2017, tous les habitants du territoire s'appellent officiellement des "Douessins(ines)-en-Anjou". Mais identitairement, nous restons des Brignéens, Concoursonnais, Douessins, Forgéens, Meignéens, Montfortais, Saint-Georgeois et Verchéens.



mais s'appelle désormais "mairie annexe". Les horaires d'ouverture ont évolué, la personne en charge de l'accueil vous apportera une réponse adaptée et si besoin vous orientera vers le bon service. Bon à savoir, si votre mairie habituelle est fermée, n'hésitez pas à vous rendre dans une mairie voisine. Vous y recevrez le même niveau d'information.

Avec le passage en commune nouvelle, l'hôtel de ville de Doué-la-Fontaine est devenu le siège de la commune nouvelle. Décision pratique puisque c'est le seul bâtiment capable d'accueillir les services et élus de Doué-en-Anjou.

Les locaux de l'ancienne Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine, situés au 49 Boulevard Jacques Savary, accueillent les directions des Services Techniques et du Développement.

LE SIÈGE DE LA COMMUNE NOUVELLE

MAIRIE CENTRALE (DOUÉ-LA-FONTAINE)

16 Place Jean Bégault – BP 60049 02 41 83 11 83

mairie@ville-douelafontaine.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi : 9h-12h30 /14h-17h30

Vendredi: 9h-12h30/14h-17h

Samedi matin: 9h-12h (sauf en juillet et août

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DES SERVICES TECHNIQUES (DOUÉ-LA-FONTAINE)

49, boulevard Jacques Savary - BP 60049 02 41 83 11 90

s.techniques@ville-douelafontaine.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-17h

LES MAIRIES ANNEXES

MAIRIE ANNEXE DE BRIGNÉ

5 rue St Jean 02 41 59 48 43 mairie.brigne@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Mardi : 14h30-17h30 Jeudi : 14h30-18h15 Vendredi : 9h30-12h30

MAIRIE ANNEXE DE CONCOURSON-SUR-LAYON

27 rue Nationale 02 41 59 11 59

mairie-sg-concourson@wanadoo.fr Horaires d'ouverture (au 1er avril)

Lundi : 9h30-12h30 Jeudi : 9h30-12h30 Vendredi : 14h30-18h30



MAIRIE ANNEXE DE FORGES

4 rue de la mairie de Forges 02 41 59 72 07 mairie.de.forges49@wanadoo.fr Horaires d'ouverture

Mercredi : 9h-12h30 Vendredi : 14h-17h

MAIRIE ANNEXE
DE MEIGNÉ

5 rue de la mairie 02 41 67 01 17 mairie.meigne49@wanadoo.fr **Horaires d'ouverture** Lundi et jeudi : 9h-12h

Lundi et jeudi : 9h-12h Vendredi : 17h-18h30

MAIRIE ANNEXE DE MONTFORT

1 place de l'Eglise St Hilaire 02 41 67 03 88 mairie.montfort49@orange.fr Horaires d'ouverture

Mercredi et vendredi : 9h-12h30

MAIRIE ANNEXE DE SAINT GEORGES-SUR-LAYON

> 5 rue du commerce 02 41 59 62 67

st-georges-sur-layon@wanadoo.fr Horaires d'ouverture (au 1er avril)

Mardi : 9h-12h30 / 13h30-18h30

Jeudi : 14h-18h30 Vendredi : 8h30-12h30

9 MAIRIE ANNEXE DES VERCHERS-SUR-LAYON

> 7 rue de la mairie 02 41 59 17 76

mairie.des.verchers@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, jeudi et vendredi : 15h-18h Mercredi : 10h-12h

VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Mairie centrale

16 place Jean Bégault - BP 60049 - Doué-la-Fontaine 49700 DOUE-EN-ANJOU

Tél. : 02 41 83 11 85 - scolaire@ville-douelafontaine.fr Accueil téléphonique dès 8h30 : 02 41 83 11 85

Horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 9h à 12h30

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Adresse postale :16 place Jean Bégault - BP 60049 - Doué-la-Fontaine 49700 DOUE-EN-ANJOU

Accueil : 1 place de la justice de paix - Doué-la-Fontaine Tél. 02 41 83 98 46 - accueil-cias@cc-douelafontaine.com

Horaires d'ouverture

Lundi au jeudi : 9h-12h30 / 14h-17h30 Vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h

CULTURE

Programmation culturelle 30, place des Fontaines (à côté de l'OT) dtouquet@cc-douelafontaine.com

Nouveau ! la billetterie se situe au Théâtre P. Noiret

Place des Fontaines - Tél : 02 41 50 09 77 Horaires d'ouverture de la billetterie :

Du mardi au vendredi : 13h30-18h

Samedi: 9h30-12h30

Samedi: 13h30-17h30 (les jours de spectacle)



→ CE QUI NE CHANGE PAS

LES ÉLUS LOCAUX

VOS INTERLOCUTEURS DE PROXIMITÉ

Que vous soyez un habitant, une entreprise, ou une association, les conseillers élus en 2014 restent vos interlocuteurs de proximité.

BRIGNÉ

Maire délégué : Alain Duveau Membres du conseil communal :

Chalon Nathalie, De Carcaradec Myriam, Goniaux Arnaud, Gueret Karine, Leclaire Roger, Marolleau Monique, Reulier Hervé, Vallet José

CONCOURSON-SUR-LAYON

Maire délégué : Pierre Perchard Membres du conseil communal :

Arriau Marie-Joseph, Bazoge Denis, Billy Bruno, Chauve Laurent, Cochard Yvette, Delaunay Christelle, Gabard Maurice, Grimaud Thierry, Lesaffre Benoit, Montereau François, Tellier Romain

DOUÉ-LA-FONTAINE

Maire délégué : Michel Delphin Membres du conseil communal :

Anger Fabrice, Bernaudeau David, Caillaud Laurence, Chaudelet Amélie, Cheptou Bruno, Delphin Michel, Fabien Joël Fouchard Elise, Girault François, Grellier Jacques, Guidel Isabelle, Guyon Delphine, Hillaire Marie-Annick, Hurtaud Laurence, Jameron Didier, Jaudouin Michelle, Laville Jean-Jacques, Lefief Jérémie, Lefort Alain, Lekieffre Hervé, Lemonnier Marie-Chantal, Merli Patrick, Moinet Jonathan, Moron Nathalie, Pattée Michel, Pommier Anne, Robert Sylvie, Secoue Nathalie, Vauvert Chantal

FORGES

Maire déléguée : Sandrine Bossard

Membres du conseil communal :

Beaudrier Emmanuel, Bernery-Martin Michel, Courtin Isabelle, Dauffy Nadège, Deneu Thomas, Flahaut Julien, Fournier Carine, Lourenço Marques Véronique, Micheaud Anatole, Morin Philippe

MEIGNÉ

Maire délégué : Jean-Marie Poiron Membres du conseil communal :

Augereau Axelle, Chaillou Claude, Chevalier Annick, Crosnier Brigitte, Guillou David, Leroy Dominique, Ligonnière Jean-François, Mérant Sébastien



MONTFORT

Maire déléguée : Colette Gagneux Membres du conseil communal :

Beget Thierry, Belouard Bernard, Chodron De Courcel Florence, Clémot Chantal, Diguet Bernard, Gélineau Jacques, Huet Anthony, Mauillon Thierry, Proux Martine, Thomas Hubert

ST GEORGES-SUR-LAYON

Maire délégué : Hervé Vilboux Membres du conseil communal :

Alopé Patrick, Bernier Annick, Bernier Franck, Boche Manuel, Caillet Edith, Chalon Marc, Contrepois Guillaume, Dilé Jean-Paul, Guichoux Françoise, Huet Corentin, Montais Vanessa, Paugam Joël

LES VERCHERS-SUR-LAYON

Maire déléguée : Claudia Chartier Membres du conseil communal :

Babin Philippe, Bouvet Maud, Chandouineau Alain, Chauvé Rachel, Chouteau Edwige, Conchon Jacques, Delaunay Bernard, Mailet Eric, Soulard Marie-Pierre, Thermeau Daniel

LES OBJECTIFS DE LA COMMUNE NOUVELLE

Quatre objectifs prioritaires :

1- AFFIRMER UN PÔLE ATTRACTIF A L'ÉCHELLE DE LA NOUVELLE AGGLOMÉRATION DU SAUMUROIS

Le douessin représente un pôle attractif à l'échelle de la nouvelle agglomération. De ce positionnement territorial qui dépasse le périmètre de l'ancienne Communauté de communes, se dégagent deux enjeux majeurs:

- Donner les moyens à la commune déléguée de Doué-la-Fontaine, pôle du bassin douessin, d'assurer un rayonnement sur l'ensemble de la commune nouvelle comme sur la région saumuroise et les territoires limitrophes, tout en respectant les équilibres de chaque commune déléguée ;
- Affirmer la place et le rôle de la commune nouvelle en termes de services et d'activités économiques, sociales ou résidentielles, au sein de la nouvelle agglomération.

2- GARANTIR DES SERVICES DE PROXIMITÉ

Le maintien des services en milieu rural est un enjeu essentiel en termes d'aménagement du territoire, d'équilibre économique et de cohésion sociale. Cing champs prioritaires

d'intervention sont rappelés : la santé, l'éducation, les solidarités, les services publics et la vie locale.

3- DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Bien que l'activité économique relève pour grande partie de la compétence de la nouvelle agglomération, la commune nouvelle reste pour autant actrice de son propre développement.

4- POURSUIVRE LA DYNAMIQUE COLLECTIVE ENGAGÉE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L'expérience communautaire traduite à travers la mise en commun des services (ressources humaines, finances, communication, marchés publics, application du droit des sols, ingénierievoirie, informatique) et la pratique des mises à disposition sont des atouts qui témoignent de la capacité du territoire à « faire ensemble ».

Ces quatre objectifs sont extraits d'une charte approuvée par les conseils municipaux à la création de la commune nouvelle de Doué-en-Anjou. Elle précise également les modalités fiscales et organisationnelles de la commune nouvelle. La charte est disponible sur le site internet : www.ville-douelafontaine.fr



→ CE QUI CHANGE

L'ORGANISATION DE LA COLLECTIVITÉ ÉVOLUE POUR UN MEILLEUR SERVICE AUX USAGERS

La commune nouvelle amène un certain nombre de changements, qui nous permettent aujourd'hui, de progresser vers une organisation plus simple, plus claire et plus lisible de la politique : construire des services publics forts, garantir la solidarité sur notre territoire, continuer à se projeter vers l'extérieur, tout en maitrisant les budgets et en conservant le lien avec les habitants...

Ces changements se traduisent notamment par la redistribution du rôle des élus et une adaptation des circuits de décision.

Le maire

Le maire est le garant de la politique de la collectivité. Véritable pivot dans l'organisation commune nouvelle/communes déléguées, il est chargé de veiller à l'exécution des décisions du conseil municipal.

Les élus de la commune nouvelle

La commune nouvelle, au travers des décisions prises par son conseil municipal, a pour principal objectif de mener le projet qui a été décidé pour le territoire. Ce projet se définit par un ensemble d'actions au service des habitants (voirie, assainissement, culture, action sociale, vie scolaire et périscolaire, etc.).

Les maires délégués

Le rôle des maires délégués est double. Comme maires-adjoints à la commune nouvelle. ils ont des délégations importantes et donc un rôle moteur au sein de l'exécutif (voir les délégations en page 10). Et comme maires délégués au sein des communes historiques, leur rôle avec les conseillers délégués est de faire vivre le lien indispensable qui doit exister entre la collectivité et les habitants. Ils doivent veiller à ce que la proximité, la relation du quotidien avec leurs concitoyens, avec les associations, les commerçants, avec tous les acteurs des communes déléguées restent au cœur des actions menées sur le territoire



UNE COMPLÉMENTARITÉ AU SERVICE DU TERRITOIRE

COMMUNE NOUVELLE /

COMMUNES DÉLÉGUÉES

MICHEL PATTÉE,

Maire de Doué-en-Anjou

LE CONSEIL MUNICIPAL

105 conseillers municipaux en exercice élus en 2014

Vote le budget et les décisions deDoué-en-Anjou

8 MAIRES DÉLÉGUÉS

15 ADJOINTS

en charge des commissions

8 CONSEILS COMMUNAUX DÉLÉGUÉS

Les conseils pilotent les projets locaux et traitent les questions liées à l'animation de la vie locale



LES HABITANTS, ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES DE DOUÉ-EN-ANJOU

DES ÉLUS AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ











COMMUNICATION

Hervé VILBOUX

MAIRE DÉLÉGUÉ DE



















Anatole MICHEAUD



leudi 11 mai Salle des loisirs des Verchers-sur-Layon Jeudi 15 juin

Prochains conseils municipaux

Salle des fêtes de Saint Georges-sur-Layon

À RETENIR

Jeudi 30 mars

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAUMUR VAL DE LOIRE :

UN NOUVEAU TERRITOIRE POUR LE SAUMUROIS

UN TERRITOIRE COHÉRENT

La Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire est née le 1er janvier 2017 du rapprochement de Saumur Agglo, des Communautés de communes de Loire-Longué et du Gennois, avec une extension aux communes de Doué-en-Anjou, les Ulmes, Denezé-sous-Doué et Louresse-Rochemenier. Cette collectivité, cohérente et à taille humaine, comprend désormais 49 communes, pour plus de 100 000 habitants. Un territoire riche de son patrimoine naturel, architectural, culturel, viticole et gastronomique, connaissant un véritable dynamisme économique à travers ses zones artisanales et d'activités ainsi que par ses pépinières d'entreprises.

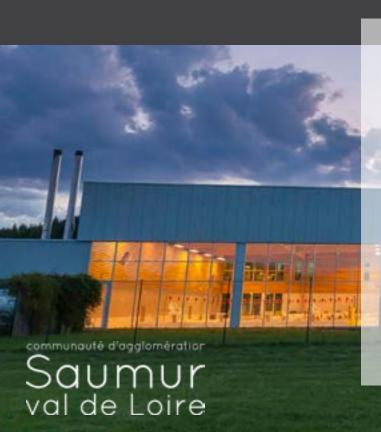
DES COMPÉTENCES AU SERVICE DES SAUMUROIS

Les compétences exercées par ce nouveau territoire sont principalement tournées vers le développement économique, l'emploi, l'aménagement numérique, la gestion d'équipements sportifs, l'environnement, les transports, le tourisme, l'eau, l'assainissement, la gestion des milieux aquatiques, la prévention des risques naturels, l'habitat, l'urbanisme, les gens du voyage, le contrat local de santé, la politique de la ville, le renouvellement urbain, le campus universitaire et la gestion d'équipements culturels.

UNE IDENTITÉ FORTE

Cette union permettra la mise en commun des moyens humains, financiers et techniques. Elle donnera un rayonnement plus importantau territoire dû, entre autres, à une identité forte, fédérée par la Loire et permettra à terme de créer des économies d'échelle.

RENSEIGNEMENT: WWW.AGGLO-SAUMUR.FR



EN CHIFFRES

49 communes 100 263 habitants 81 habitants/km² 223 km de périmètre

1 Président : Jean-Michel Marchand

15 vice-présidents

7 conseillers délégués

(Ville de Saum<mark>ur, Montreuil, Allonnes, Doué-en-Anjou,</mark>

Longué-Jumelles, Saumur sud et Gennes)

70 conseillers communautaires

41 conseillers communautaires suppléants

LES INFORMATIONS POSTALES ÉVOLUENT!

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la nouvelle organisation territoriale implique le changement des adresses postales de chacun : habitants, entreprises, associations, organismes... au sein de la commune nouvelle de Doué-en-Anjou. Voici une notice explicative pour mieux comprendre ces évolutions.

NOUVELLES INSCRIPTIONS POSTALES À RESPECTER



CODE POSTAL DES COMMUNES DÉLÉGUÉES

Les codes postaux sont liés à l'organisation de La Poste et sont donc inchangés. Toutes les communes déléguées de Doué-en-Anjou conservent le "49700".



DOUÉ-EN-ANJOU SUR LES CARTES...

Avec la création de notre commune nouvelle. les informations liées à la géographie du territoire doivent être adaptées. La manière d'adresser nos courriers une conséquence directe de ce changement qui a également un impact sur l'utilisation de nos GPS ou sur l'affichage de notre territoire sur les cartes. Et dans ce domaine chaque fournisseur de cartes avance à son rythme, qui crée aujourd'hui provisoirement, des situations empreintes d'incompréhension. En effet, sur les cartes et GPS, Douéen-Anjou n'existe pas encore. Les futures cartes devront bien reprendre la totalité du contour des 8 communes déléguées qui la composent, tout en renseignant le nom de chacune d'elles en plus du nom de la commune nouvelle. Patience. patience...

RETOUR EN IMAGES ...

La première cérémonie des vœux de Doué-en-Anjou s'est déroulée le 23 janvier dernier à Doué-la-Fontaine, salle Drann. L'occasion pour Michel Delphin, élu maire délégué de Douéla-Fontaine d'ouvrir la cérémonie et de souhaiter ses vœux.

Michel Pattée, maire de Doué-en Anjou a présenté les étapes de création de la commune nouvelle et ses projets. Les nouveaux adjoints se sont ensuite présentés.

Jean-Michel Marchand, Président de la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire est intervenu entouré de ses vice-présidents. Cérémonie des voeux de Doué-en-Anjou











"Pas besoin d'être un super-héros pour faire bouger les choses!

57! Ils sont 57 enfants et jeunes de 9 à 15 ans à avoir été élus dans les écoles volontaires et les collèges du périmètre de l'ancienne Communauté de communes en décembre 2015, pour siéger au Conseil Jeunes pendant 2 années.

Tous les deux ans, les écoles, les collèges et les communes se mobilisent pour permettre aux enfants et aux jeunes du territoire, du CE2 à la 3ème, de participer aux élections du Conseil Jeunes, "comme les grands". En effet, des urnes, isoloirs, bulletins de vote et enveloppes sont mis à disposition.

Cette année, 104 candidats se sont présentés avec, chacun, des projets et des idées à défendre. Parmi eux, 57 ont été élus

pour siéger dans cette instance de participation citoyenne. Réunis en commission plénière ou en groupes de travail, ils se retrouvent régulièrement pour mettre en place leurs actions.

Leur devise " pas besoin d'être un super-héros pour faire bouger les choses ", est le reflet de leur engagement. " Participer au conseil jeunes, c'est proposer des actions pour améliorer les choses, soutenir des associations ".

Des projets, ils en ont et des idées, ils en concrétisent plus d'une! Dernièrement, ils se sont mobilisés pour participer au Noël des Restos du cœur en offrant des livres et en créant une carte de vœux pour les bénéficiaires.



Ils ont également participé à la fête du Parc Naturel Régional en septembre aux Arènes en découvrant l'univers des petites bêtes et en créant une œuvre éphémère en reverse graffiti rue de la Dagoberderie. L'été dernier, la Région a soutenu leur projet de valorisation de l'Abbaye de Fontevraud, avec la création d'une projection sur le mur du réfectoire des moniales "Raconte-moi en grand... l'abbaye de Fontevraud".

Ils se mobiliseront samedi 11 mars* avec la Quincaillerie douessine pour collecter du matériel leur permettant de repeindre les boxes des chiens accueillis au Refuge de la Rose (ASPA).

* date en attente de confirmation.

RENSEIGNEMENTS

Commune de Doué-en-Anjou Service Enfance-Jeunesse 02 41 83 98 45 - gnantel@cc-douelafontaine.com

INFOS PRATIQUES

CARTES D'IDENTITÉ

Depuis le 1^{er} mars 2017, dans le cadre de la sécurisation des titres d'identité, la Préfecture de Maine-et-Loire a confié aux mairies équipées du dispositif de recueil, le dépôt des demandes de Cartes Nationales d'Identité.

Votre dossier pourra être déposé à l'accueil de la mairie centrale de Doué-en-Anjou, sur rendez-vous de préférence. Pour gagner du temps, vous pouvez remplir la pré-demande sur le site www.servicepublic.fr, rubrique «papiers – citoyenneté», carte nationale d'identité.

Rappel: Toutes les cartes nationales d'identité établies pour une personne majeure après le 01/01/2004, sont prolongées de 5 ans. Cependant, les personnes amenées à se rendre à l'étranger, peuvent demander un renouvellement sur présentation d'un justificatif de voyage.

Informations: 02 41 83 11 83 etatcivil@ville-douelafontaine.fr

ELECTIONS 2017 :REFONTE DES LISTES ÉLECTORALES

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

1^{er} tour: 23 avril
2nd tour: 7 mai

• Bureaux de vote ouverts de 8h à 19h

ÉLECTION LÉGISLATIVE

1^{er} tour: 11 juin
 2nd tour: 18 juin

• Bureaux de vote ouverts de 8h à 18h

IMPORTANT:

Traditionnellement, avant chaque élection présidentielle, les listes électorales font l'objet d'une refonte. La « refonte» est une opération matérielle visant à mettre à jour les listes en reclassant les électeurs par ordre alphabétique et en leur attribuant un nouveau numéro. En conséquence, chaque électeur et électrice recevra une nouvelle carte courant mars 2017.

Veillez à identifier les noms des occupants du logement sur la boite aux lettres afin de faciliter la distribution des cartes. Chaque bureau de vote est maintenu tel qu'il était avant la création de la commune nouvelle.

Tous les électeurs de Doué-en-Anjou devront se présenter munis d'une pièce d'identité pour voter (comportant l'état civil et la photo). Le jour du vote, lors du premier et second tour, vous devrez vous rendre dans le bureau de vote indiqué sur votre carte électorale.

Informations: 02 41 83 11 83 mairie@ville-douelafontaine.fr

ORDURES MENAGERES, UN SERVICE DU SMITOM SUD SAUMUROIS

Depuis début 2017, la collecte s'effectue en porte à porte tous les 15 jours (semaine paire ou impaire). Lors d'une semaine avec un jour férié, les collectes sont reportées d'une journée, à partir du jour férié et jusqu'au samedi inclus. Par exemple, si le mardi est férié, les collectes du lundi se déroulent comme prévues, celles du mardi sont décalées au mercredi, celles du mercredi au jeudi etc.

Pensez à sortir vos bacs la veille au soir du jour de collecte. En effet, les collectes s'effectuent entre 4h et 19h.

Brigné > Lundi : semaine impaire

Concourson-sur-Layon > Mardi : semaine impaire Doué-la-Fontaine Est > Mardi : semaine paire Doué-la-Fontaine Ouest > Jeudi : semaine impaire Doué-la-Fontaine Soulanger > Mercredi : semaine paire



Pour la commune déléguée de Doué-la-Fontaine, il existe des particularités de collecte pour certaines rues (rues étroites, caves, etc.). Les habitants concernés par ces particularités ont reçu un courrier et ne doivent pas tenir compte des jours indiqués ci-contre. Vous pouvez contacter le SMITOM au 02 41 59 61 73.

Forges > Vendredi : semaine impaire Meigné > Mercredi : semaine paire Montfort > Vendredi : semaine impaire St Georges-sur-Layon > Mardi : semaine impaire Les Verchers-sur-Layon > Jeudi : semaine impaire

Informations:

L'accueil et le standard téléphonique sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi). 02 41 59 61 73

www.smitom-sudsaumurois.com



HABITAT

REQUALIFICATION DU CENTRE-VILLE/CENTRES-BOURGS

NOUVEAU: LA MAISON DES PROJETS

La Maison des Projets est un lieu d'information du public sur le projet de revitalisation du centre-ville.

Actuellement, le local est ouvert trois jours par semaine pour les permanences de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat – Revitalisation et Développement (OPAH-RD). Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur et vous avez le projet de réaliser des travaux dans votre logement (amélioration énergétique, rénovation d'un bâti dégradé et travaux d'amélioration ou de transformation d'usage) ? L'opérateur SOLIHA vous accompagne gratuitement sur le volet technique et financier de vos projets. Vous pouvez aussi bénéficier de conseils personnalisés et gratuits d'un architecte tous les premiers jeudis de chaque mois

Horaires d'ouverture :

Lundi: 9h30 - 12h30

Jeudi : 9h30 - 12h30 | 14h - 18h Vendredi : 14h30 - 18h (semaine paire) Samedi : 9h - 12h (semaine impaire)

Informations:

02 41 03 13 78 / habitat-douessin@soliha.fr 11 place Jean Bégault – Doué-la-Fontaine

TRAQUE AUX WATTS

Réunion de restitution MERCREDI 8 MARS à 18H30

En partenariat avec la commune de Doué-



en-Anjou, l'Espace Info Energie du Maine-et-Loire vous donnera des solutions techniques pour l'amélioration énergétique de votre logement!

Rendez-vous à la maison de quartier de Soulanger, rue René Gaudicheau, Doué-la-Fontaine - 49700 DOUE-EN-ANJOU

Informations:

Adeline GATARD 02 41 83 11 74 a.gatard@ville-douelafontaine.fr

Danse à la carte

VEN. 17 MARS

Danse à la carte est un spectacle interactif: le public choisit les thèmes des improvisations et les musiques à la carte. Il est conduit à travers des sets de

danse improvisés sur des thèmes et musiques choisis par les spectateurs, de la parole au mouvement, de l'entrée au dessert, épicé de bonne humeur et d'énergie italienne! À l'issue de chaque danse, **Giulia Arduca** propose des moments de complicité, autour de son art... Un spectacle tout terrain et une bouffée d'air frais, imprévisible et unique qui n'hésite pas à désacraliser l'art chorégraphique.

INFOS ET RÉSERVATIONS

Théâtre Philippe Noiret

Du mardi au vendredi : 13h30-18h Samedi : 9h30-12h30

nedi : 13h30-17h30 (les jours de spectacle)

02 41 50 09 77 - pole.culture@cc-douelafontaine.com

AGENDA

MARS

CONCERT

SAM. 04 MARS / 20H30

VALÉRIAN RENAULT

+ CHLOF LACAN

Théâtre Philippe Noiret Infos et réservations : 02 41 50 09 77 pole.culture@cc-douelafontaine.com

THÉÂTRE

VEN. 10 MARS / 20H30 LE PORTEUR D'HISTOIRE

Théâtre Philippe Noiret Infos et réservations : 02 41 50 09 77 pole.culture@cc-douelafontaine.com



VEN. 17 MARS / 20H30 **DANSE À LA CARTE**

Théâtre Philippe Noiret Infos et réservations : 02 41 50 09 77 pole.culture@cc-douelafontaine.com

EXPOSITION

SAM. 18 / DIM. 19 MARS

EXPOSITION ART ET PHOTO

Manifestation organisée par l'association Empreintes et réunissant de nombreux artistes amateurs locaux. Salle des loisirs de Montfort Entrée libre

EXPOSITION

21 MARS - 09 AVRIL **EXPOSITION ARTISTIQUE**

SYLVIE BROUAT Médiathèque de Doué-en-Anjou Infos: 02 41 83 18 53 - Entrée libre RANDONNÉE

VEN. 24 MARS / 19H-21H

RANDO NOCTURNE

Trois parcours

St Georges-sur-Layon / Salle des fêtes Infos et réservations : 06 98 41 27 17

SIESTE MUSICALE

JEUDI 30 MARS / 18H30

TOUTOUIG LA LA

Théâtre Philippe Noiret De 0 à 2 ans - Tarif unique 5€ Infos et réservations : 02 41 50 09 77 pole.culture@cc-douelafontaine.com

AVRIL

ANIMATION

SAM. 1ER AVRIL

BOURSE AUX VÊTEMENTS

Les Verchers-sur-Layon / Salle des fêtes Infos: Familles Rurales

SAM. 1ER AVRIL / 18H-21H

RANDO NOCTURNE À FORGES

Parcours de 10 km au clair de lune Infos et réservation: 06 17 53 39 17 rcdathle@gmail.com

CONCERT CHORALE

DIM. 2 AVRIL / 15H

CONCERT TROGLODISSIMO

St Georges-sur-Layon / Salle des fêtes

SPECTACLE: IAZZ / FLAMENCO VEN. 7 AVRIL / 20H30

LA ESCUCHA INTERIOR

Théâtre Philippe Noiret Infos et réservations : 02 41 50 09 77 pole.culture@cc-douelafontaine.com

MERC. 12 ET 19 AVRIL

ATELIERS SCULPTURES / LE MYSTÈRE DES FALUNS

Doué-la-Fontaine

Sur réservation : 02 41 59 71 29



ANIMATION

DU 15 AU 17 AVRIL **FOIRE DE PÂQUES**

Place du Champ de Foire /

Doué-la-Fontaine

ANIMATION

DIM. 23 AVRIL

VIDE-GRENIER

St Georges-sur-Layon / centre-bourg Infos: Comité des fêtes

25 AVRIL - 6 MAI / DE 15H À 18H

ENIGME ET POLARS

Médiathèque de Doué-en-Anjou Infos: 02 41 83 18 53 - Entrée libre

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

MER. 26 AVRIL / 15H30

ALICE! A PARTIR DE 8 ANS

Arènes de Doué-la-Fontaine Infos et réservations : 02 41 50 09 77 pole.culture@cc-douelafontaine.com

MAI

MÉDIATHÈQUE

VEN. 5 MAI / 20H

SOIRÉE MURDER PARTY

Médiathèque de Doué-en-Anjou Infos: 02 41 83 18 53

CONCERT

SAM. 6 MAI / 20H30

Théâtre Philippe Noiret Infos et réservations : 02 41 50 09 77 pole.culture@cc-douelafontaine.com

EXPOSITION

SAM. 6 MAI AU 5 JUIN SALON RÉVÉLATION

MARCEL HASQUIN

St Georges-sur-Layon / Salle des fêtes Infos : mairie annexe de St Georges 02 41 59 62 67

MUSIQUE CLASSIQUE

SAM. 13 MAI / 20H30

DUO ARCHIVOLTE

Eglise de Meigné

Infos et réservations : 02 41 50 09 77 pole.culture@cc-douelafontaine.com

DIM. 14 MAI / DE 7H À 20H

VIDE-GRENIER DE CONCOURSON

Entrée libre

Infos: Comité des fêtes de Concourson - Tél. 06 13 25 38 63

SPECTACLE : CONTE/JAZZ

VEN. 19 MAI / 20H30

ORPHÉE

Théâtre Philippe Noiret Infos et réservations : 02 41 50 09 77 pole.culture@cc-douelafontaine.com

ANIMATION LES ART'IZANOS

SAM. 20 MAI / 14H-19H DIM. 21 MAI / 10H-18H

FOIRE EXPOSITION ARTISANALE **DU BÂTIMENT**

Danse à la carte

Artisans locaux, producteurs du terroir, animation, jeux pour les enfants Les Arènes / Doué-la-Fontaine Infos: 02 41 59 28 78



CONCERT

SAM. 20 MAI / 20H30 K'MÉLÉON

Théâtre Philippe Noiret Infos et réservations : 06 70 77 57 13

CONCERT

DIM. 21 MAI / 15H

TROGLODISSIMO

Théâtre Philippe Noiret

COMÉDIE MUSICALE

VEN. 26 - SAM. 27 MAI / 21H30

IN TERRA DE ROCHE ET DE ROSES Arènes de Doué-la-Fontaine Spectacle musical tout public, rétro/ futuriste, chanté et joué en plein air.

Infos et réservations : 02 41 40 20 60

ANIMATION

DIM. 28 MAI / DE 9H À 18H

VIDE GRENIER **ECOLE DE SOULANGER**

Ecuries Foullon / Doué-la-Fontaine Entrée libre Infos: acses.soulanger@gmail.com

SOIRÉE DE BIENVENUE

LUNDI 29 MAI / 19H **ACCUEIL DES NOUVEAUX** DOLLESSING

Halles des Arènes / Doué-la-Fontaine

Infos: 02 41 83 11 83

